

Paris, le 18 juin 2008

## **COMMUNIQUÉ DE PRESSE**

### **LES ENTREPRENEURS DU PATRIMOINE DEMANDENT AUX PRESIDENTS DES REGIONS ET DES DEPARTEMENTS DE SE MOBILISER POUR LES MONUMENTS HISTORIQUES**

« *Le projet de loi de finances pour 2009 fait déjà l'objet d'arbitrages au sein du Gouvernement. C'est ce que laisse entendre le Premier Ministre, François Fillon. Nous pensons que nos élus doivent faire savoir au Parlement et aux pouvoirs publics, tant au plan départemental, régional que national, qu'ils sont inquiets du projet de réforme fiscale et du devenir du patrimoine historique du territoire dont ils ont la charge* » explique Jean de Lambertye, président de la Demeure Historique.

« *La réforme des niches fiscales touche l'ensemble des professionnels du patrimoine et aura un impact négatif sur l'économie locale et la formation. L'Etat nous envoie des messages contradictoires : il se désengage progressivement du financement de l'entretien des bâtiments historiques, mais n'ouvre pas de nouvelles voies pour trouver d'autres ressources* » s'inquiète Christophe Eschlimann, président du GMH.

**Les entrepreneurs du patrimoine, représentés par Le Groupement français des entreprises de restauration de monuments historiques (GMH) et la Demeure Historique souhaitent mobiliser les élus des Conseils régionaux et généraux contre les effets pervers d'une réforme fiscale inutile du régime des monuments historiques et des immeubles situés en secteur sauvegardé (loi Malraux).**

Les rapports Lagarde (Gouvernement) et Carrez (Assemblée Nationale) proposent de plafonner les déductions fiscales liées à la conservation du patrimoine historique privé. Le GMH et La Demeure Historique en dressent d'ores et déjà le bilan :

- 1. La diminution des chantiers** tant sur le plan quantitatif que qualitatif.
- 2. La perte de savoir-faire** hautement spécialisés, **la disparition de métiers traditionnels et d'entreprises** à haut degré de technicité et de compétences. La conservation du patrimoine historique privé représente chaque année : **600 millions d'euros** (versés par les propriétaires-gestionnaires) **et plus de 7.000 emplois** (monuments privés : 100 millions d'euros, 1.200 emplois – secteurs sauvegardés : 500 millions d'euros, 6.000 emplois).
- 3. La dégradation des monuments** : le ministère de la Culture a déjà enregistré +10% de monuments en péril en 5 ans (32% en 2002, 41% en 2007). Le Parlement en a d'ailleurs été alerté.
- 4. La fermeture de monuments à la visite** : **1.200 monuments menacés de fermeture**, car recevant moins de 2.000 visiteurs/an (sur un total de 1 500 monuments privés ouverts).
- 5. La suppression 10.000 emplois directs** dans les monuments historiques privés (accueil et entretien).
- 6. La perte de l'attractivité de notre pays**, les monuments historiques représentant une des motivations principales des touristes, notamment étrangers.
- 7. Une paupérisation culturelle des régions les moins attractives sur le plan touristique.**

**La menace est d'autant plus importante que :**

- Le plafonnement des déductions s'ajouterait aux réductions drastiques des subventions déléguées dans les régions (Drac) : **-20 à -40% selon les régions en 2008 par rapport à 2007.**
- Les crédits au patrimoine se concentrent de plus en plus sur les grandes métropoles et les grands établissements publics **au détriment des territoires.**

#### **Contacts-Presses :**

Françoise Barquin : 01 42 73 18 36 - frbarquin@lobbycom.fr  
Delphine Julie : 01 55 98 44 52 – djulie@relations-presse.net